

**SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL
DU
26 AVRIL 2017**

PRÉSENTS:

M. D. BACQUELAINE, *Bourgmestre Empêché-Président du Conseil communal,*

M. L. BURTON, *Echevin délégué aux fonctions de Bourgmestre;*

MM. Ph. LABALUE, Mmes A. THANS, F. HERRY, S. ELSER, M. A. JEUNEHOMME, *Echevins;*

M. D. GRISARD de la ROCHETTE, *Président du Conseil de l'Action Sociale;*

Mmes M. HAESBROECK-BOULU, M.-P. LHOEST-GAUTHIER, MM. B. LHOEST, D. VERLAINE, A. NOEL, Mmes C. ROLAND-van den BERG, M. E. JANSSENS, Mme C. GUYOT, A.-S. BOFFÉ, MM J.-M. WIDAR, B. LALOUX, L. THELEN, Mmes N. JAVAUX, ~~V. BRAVIN~~, D. VANHEESBEKE-LENAERTS, M. A. NICOLET, Mme M.-L. CHAPPELLE-LESPIRE, MM A. OLBRECHTS, B. FOURNY, J. QUOILIN, *Conseillers communaux;*

M. M. POLESE, *Directeur général ff.*

Monsieur le Président ouvre la séance à 20:37 en excusant l'absence de Mesdames les conseillers N. JAVAUX et V. BRAVIN.

SÉANCE PUBLIQUE

1. Correspondance et notifications – communication des décisions de l'autorité de Tutelle.

Le conseil prend acte qu'il n'y a aucune correspondance et notification.

Madame le Conseiller ROLAND- VAN DEN BERG, entre en séance

2. Compte 2016 du CPAS – approbation.

Monsieur Didier GRISARD de la ROCHETTE, Président du CPAS présente le point. Il est accompagné de Monsieur Alain DEWERT, Directeur financier du CPAS.

Monsieur le Conseiller Benoît LALOUX demande des explications sur l'augmentation des frais de fonctionnement et sur quels aménagements ont été faits au presbytère via le budget ordinaire.

Monsieur Didier GRISARD de la ROCHETTE, Président du CPAS et Monsieur Alain DEWERT, Directeur financier du CPAS donnent le détail des frais de fonctionnement. Quant aux dépenses financées par le budget ordinaire au presbytère, cela se justifie par le fait que le subside ILA est versé au budget ordinaire.

Monsieur le Conseiller Lionel THELEN transmet les compliments de Monsieur Jean-François CLOSE pour le travail effectué.

Le Conseil, par dix-huit voix pour et sept abstentions (MR+ECOLO/PS+CDH)

(voir délibération n° 1, page 12).

3. Budget 2017 du CPAS - modification budgétaire n°1 - services ordinaire et extraordinaire – décision.

Monsieur Didier GRISARD de la ROCHETTE, Président du CPAS présente le point.

Monsieur le Conseiller Benoît LALOUX demande des explications sur l'origine des modifications de certains postes, dont l'aide aux familles.

Monsieur Alain DEWERT, Directeur financier du CPAS explique que la dépense est due à la naissance de "triplés".

Le Conseil, par dix-huit voix pour et sept abstentions (MR+ECOLO/PS+CDH)

(voir délibération n° 2, page 13).

4. Comptes 2016 des Fabriques d'églises de CHAUDFONTAINE.

Le Conseil retire le point n° 4 de l'ordre du jour. Il fait double usage avec le point 5a.

5. Approbation des comptes 2016 des fabriques d'église de

a) **Saint-François Xavier de CHAUDFONTAINE**

Le Conseil, par vint et une voix pour, quatre voix contre (MR+CDH+ECOLO/PS)

(voir délibération n° 3, pages 14 et 15).

b) **Vierge des Pauvres de MEHAGNE**

Le Conseil retire le point 5b de l'ordre du jour parce que l'avis demandé à l'évêché n'est pas arrivé

c) **Notre Dame de VAUX-SOUS-CHEVREMONT**

Le Conseil, par vint et une voix pour, quatre voix contre (MR+CDH+ECOLO/PS)

(voir délibération n° 4, pages 16 et 17).

d) **Saint Jean l'Evangeliste de BEAUFAYS**

Le Conseil, par vingt et une voix pour, quatre voix contre (MR+CDH+ECOLO/PS)

(voir délibération n° 5, pages 18 et 19).

e) **Saint Jean Baptiste d'EMBOURG**

Le Conseil, par vint et une voix pour, quatre voix contre (MR+CDH+ECOLO/PS)

(voir délibération n° 6, pages 20 et 21).

f) **Immaculée Conception de NINANE**

Le Conseil, par vint et une voix pour, quatre voix contre (MR+CDH+ECOLO/PS)

(voir délibération n° 7, pages 22 et 23).

6. **Redevances applicables aux prestations rendues par les services communaux ayant l'aménagement du territoire et l'urbanisme dans leurs compétences – modifications.**

Monsieur le Conseiller Axel NOEL demande si les changements entraîneront un impact budgétaire.

Madame Florence HERRY, Echevin de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Environnement répond qu'il s'agit d'un nettoyage de texte pour s'adapter au CoDT, sans impact budgétaire significatif.

Le Conseil, par vingt et une voix pour et quatre abstentions (MR+PS/CDH+ECOLO)

(voir délibération n° 8, pages 24 à 30).

7. **Gestion de la caisse de dépenses minimales de la MCAE.**

Monsieur le Conseiller Dominique VERLAINE rappelle que le conseil avait décidé de diminuer le nombre de caisses. Il se demande s'il ne s'agit pas ici d'aller en sens inverse.

Monsieur Alain JEUNEHOMME, Echevin des Finances, du Budget et du Commerce répond qu'il y a une demande du service. Il y a une étude en cours sur l'installation de terminaux de paiement. Il restera pourtant un besoin de caisses pour les citoyens qui paient en monnaie. Par ailleurs, pour le point soumis au conseil, il n'y a pas de nouvelle caisse, il s'agit de cartes de débit.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 9, pages 31 et 32).

8. **Ecole fondamentale de MEHAGNE (phase 2 - lot 2) - majoration de l'emprunt garanti par le Fonds des bâtiments scolaires.**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 10, pages 33 à 38).

9. **Ecole fondamentale du Val - financement de la construction d'une salle d'éducation physique.**

Madame Sabine ELSÉN, Echevin des Travaux publics, de la Propreté et des Plantations précise à Monsieur le Conseiller Axel NOEL que le chantier a débuté et qu'il se terminera en décembre.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 11, pages 39 et 40).

10. **Actions relatives à la prévention des déchets - mandat à INTRADEL pour l'année 2017.**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 12, pages 41 et 42).

11. **ASBL CHAUDFONTAINE SPORT - présentation du rapport de gestion 2016, des comptes 2016 et du budget 2017.**

Le Conseil, par vingt et une voix pour et quatre abstentions (MR+CDH+ECOLO/PS)

(voir délibération n° 13, pages 43 à 45).

12. **Associations patriotiques – subsides.**

Monsieur le Conseiller Dominique VERLAINE rappelle une demande de "remise à plat" des subsides sans évidemment demander une diminution desdits subsides.

Monsieur Laurent BURTON, Bourgmestre ff, répond qu'en nos temps troublés, il y a une nécessité de continuer à soutenir les associations patriotiques qui permettent la commémoration.

Madame le Conseiller Marie-Louise CHAPELLE intervient sur le panneau publicitaire installé à proximité du monument du blindé.

Monsieur Laurent BURTON, Bourgmestre ff, répond qu'il négocie avec le propriétaire afin de trouver un accord qui interviendra sous peu.

Le Conseil, par vingt-trois voix pour et deux abstentions (MR+PS+1 CDH+ECOLO/2CDH = D. VERLAINE + B. LALOUX)

(voir délibération n° 14, page 46).

13. **Chèques commerces - convention entre la commune et les commerçants.**

Monsieur Alain JEUNEHOMME, Echevin des Finances, du Budget et du Commerce expose le dossier.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 15, pages 47 et 48 + annexe pages 49 à 51).

14. **Déplacement de 3 supports basse tension sur les Greux à 4053 EMBOURG.**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 16, pages 52 et 53).

15. **Parc des luminaires de CHAUDFONTAINE - suite du dossier Obligation du Service Public pour**

Monsieur le Conseiller Bernard FOURNY demandant des explications sur le plan qu'il trouve difficilement lisible, Madame Florence HERRY, Echevin de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Environnement lui propose de venir lui demander des explications sur les cas particuliers.

a) **EMBOURG I**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 17, pages 54 et 55).

b) EMBOURG III

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 18, pages 56 et 57).

c) VAUX-SOUS-CHEVREMONT I

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 19, pages 58 et 59).

16. Permis d'urbanisme pour un bien sis rue Mathysart à EMBOURG portant sur la construction d'une habitation unifamiliale et la création d'un parking public - décision relative à la modification d'une voirie communale.

Monsieur le Conseiller Dominique VERLAINE et Monsieur le Conseiller Axel NOEL font observer que la délibération est erronée.

Ils marquent leur accord de principe sur la proposition, mais la délibération sera corrigée.

Madame Florence HERRY, Echevin de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Environnement constate l'erreur qui sera corrigée par les services.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 20, pages 60 et 61).

17. Prix des stages communaux.

Monsieur le Conseiller Lionel THELEN interroge sur les raisons qui ont poussé à augmenter le prix des paricipation de 50% de 2011 à 2017.

Monsieur Laurent BURTON, Bourgmestre ff et Madame l'Echevin Anne THANS-DEBRUGE, Echevin de l'Enseignement, des Bibliothèques, de l'Enfance, de la Jeunesse et des Sports exposent qu'il n'y a pas de retour négatif sur le prix. Ils estiment que le coût n'est pas excessif et qu'il est bas par rapport à l'offre privée, alors que les stages communaux sont de qualité. Ils estiment que l'augmentation est due au fait que le prix de départ en 2011 était anormalement bas.

Le Conseil, par vingt voix pour, cinq voix contre (MR+CDH/PS+ECOLO)

(voir délibération n° 21, page 62).

18. Fourniture de poubelles dans le cadre de l'appel à projets "Be Wapp", propreté publique - acquisition de matériel de propreté - approbation des conditions et du mode de passation.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 22, pages 63 à 65).

19. Remplacement du camion du Service technique des Sépultures - approbation des conditions et du mode de passation.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 23, pages 66 et 67).

20. Mise en conformité des cabines haute tension au complexe sportif d'EMBOURG, de VAUX-SOUS-CHEVREMONT et à l'école Marcel Thiry de MEHAGNE - approbation des conditions et du mode de passation.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 24, pages 68 et 69).

21. Approbation du procès-verbal de la séance du 28/03/2017.

Le secrétaire informe le conseil sur les suites du point relatif aumarché public retiré lors de la séance précédente. Le dossier a été réexaminé et une procédure négociée sans publicité fondée sur l'article 26 § 1 1° f a été présenté au collège communal puisqu'il s'agissait d'un marché de moins de 15 000€ dont la compétence lui a été déléguée.

Le Conseil, à l'unanimité approuve le procès-verbal de la séance du 28/03/2017.

QUESTIONS

- 1° Monsieur le Conseiller Axel NOEL interroge Madame Sabine ELSÉN, Echevin des Travaux publics, de la Propreté et des Plantations sur un défoncement de voirie rue J.J. Merlot.

Madame Sabine ELSÉN, Echevin des Travaux publics, de la Propreté et des Plantations répond qu'elle n'est pas au courant et demande de recevoir l'information par courriel. Monsieur Laurent BURTON, Bourgmestre ff, rappelle aux conseillers la possibilité d'utiliser l'application "Betterstreet".

- 2° **Monsieur le Conseiller Lionel THELEN** rapporte l'impossibilité de se promener dans le bois d'EMBOURG en raison du placement d'une barrière.

Monsieur Laurent BURTON, Bourgmestre ff, répond qu'il s'agit d'une barrière placée par le propriétaire sur sont errain. Elle empêche l'accès des quads pas des piétons. Il précise que contrairement à ce qui a été écrit dans la presse, il n'y a aucun litige entre le propriétaire et la commune. Madame Florence HERRY, Echevin de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Environnement essaye d'ouvrir un dialogue avec ledit propriétaire.

A 21:30, Monsieur le Bourgmestre lève la séance publique et aborde immédiatement l'ordre du jour de la séance huis clos.

H U I S C L O S

1. Désignation en stage d'un directeur

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 25, pages 70 à 73).

2. Enseignement communal

- a) **fin de l'interruption complète de carrière professionnelle et mise en disponibilité pour convenances personnelles à temps plein d'un maître du cours de philosophie et de citoyenneté**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 26, pages 74 et 75).

- b) **mise en disponibilité pour convenances personnelles à temps partiel précédant la pension de retraite d'une institutrice primaire définitive**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 27, page 76).

- c) **mise en disponibilité pour convenances personnelles précédant la pension de retraite à partir de 55 ans à temps partiel de deux institutrices maternelles définitives**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibérations n° 28 et 29, pages 77 à 79).

- d) **mise en disponibilité pour cause de maladie d'une institutrice primaire définitive**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 30, page 80).

- e) **mise en disponibilité pour convenances personnelles à temps plein d'une institutrice primaire définitive**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 31, page 81).

- f) **interruption de carrière professionnelle à raison de 4 périodes par semaine dans le cadre d'un congé parental de deux instituteurs primaires définitifs (prise d'acte)**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibérations n° 32 et 33, pages 82 et 83).

- g) **interruption de carrière professionnelle à raison de 5 périodes par semaine dans le cadre d'un congé parental d'une institutrice maternelle définitive (prise d'acte)**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 34, page 84).

- h) **interruption partielle de carrière professionnelle dans le cadre d'une assistance médicale de deux institutrices primaires définitives (prise d'acte)**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibérations n° 35 et 36, pages 85 et 86).

- i) **interruption de carrière professionnelle à temps partiel de deux instituteurs primaires définitifs (prise d'acte)**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibérations n° 37 et 38, pages 87 et 88).

- j) **interruption de carrière professionnelle à raison de 5 périodes par semaine de deux institutrices maternelles définitives (prise d'acte)**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibérations n° 39 et 40, pages 89 et 90).

- k) **congé pour exercer une autre fonction dans l'enseignement d'une directrice d'école sans classe définitive (confirmation)**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 41, page 91).

- l) **congé pour exercer une autre fonction dans l'enseignement de deux instituteurs primaires définitifs (confirmation)**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibérations n° 42 et 43, pages 92 et 93).

- m) **congé pour exercer une autre fonction dans l'enseignement de deux institutrices maternelles définitives (confirmation)**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibérations n° 44 et 45, pages 94 et 95).

- n) **congé à temps partiel pour exercer une autre fonction dans l'enseignement autre qu'universitaire d'un maître de morale laïque définitif (confirmation)**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 46, page 96).

- o) **congé pour prestations réduites justifié par des raisons sociales et familiales d'une institutrice primaire définitive**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 47, page 97).

- p) **congé pour prestations réduites pour raisons médicales d'une institutrice primaire définitive (confirmation)**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 48, page 98).

- q) **congé pour prestations réduites justifié par des raisons de convenances personnelles d'une institutrice maternelle définitive**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 49, page 99).

- r) **désignation temporaire de deux institutrices primaires à temps plein (ratification)**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibérations n° 50 et 51, pages 100 et 101).

s) désignation temporaire de trois institutrices primaires à temps partiel (ratification)

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibérations n° 52 à 54, pages 102 à 104).

t) désignation temporaire de trois institutrices maternelles à temps plein (ratification)

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibérations n° 55 à 57, pages 105 à 107).

u) désignation temporaire de sept institutrices maternelles à temps partiel (ratification)

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibérations n° 58 à 64, pages 108 à 114).

v) désignation temporaire de deux institutrices primaires et maîtres de philosophie, citoyenneté à temps partiel (ratification)

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibérations n° 65 et 66, pages 115 et 116).

w) désignation temporaire de deux maîtres du cours de philosophie et de citoyenneté à temps partiel (ratification)

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibérations n° 67 et 68, pages 117 et 118).

x) désignation temporaire de trois maîtres de psychomotricité à temps partiel (ratification)

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibérations n° 69 à 71, pages 119 à 121).

y) **désignation temporaire sur fonds propres de deux maîtres de psychomotricité à temps partiel**

Le Conseil, par vingt-deux voix pour et trois abstentions (MR+PS+ECOLO/CDH)

(voir délibérations n° 72 et 73, pages 122 et 123).

A 21:50, Monsieur le Président lève la séance.

Le Secrétaire ff,

Le Président,

Marc POLESE.

Daniel BACQUELAINE.

PAR LE COLLEGE:

Le Directeur général,

L'Echevin délégué aux fonctions de Bourgmestre,

Richard GILLET.

Laurent BURTON.